



**LETTRE D'INFORMATION  
N° 3 - DÉCEMBRE 2014**

**ÉDITO**



### Trois ans déjà, où en est-on de la préservation du Rôle des genêts ?

Le programme LIFE+ Rôle des genêts va démarrer sa dernière année de mise en œuvre. La question de l'efficacité des actions menées se pose donc éminemment.

Cette lettre d'information annuelle ne fait pas le tour de toutes les actions mais vous donne un aperçu de quelques résultats marquants à l'issue de l'année 2014. Quelques bonnes nouvelles d'abord avec des effectifs de Rôles des genêts élevés en Picardie, records (pour les années récentes) en Val de Charente, et qui se sont stabilisés dans leur bastion des Basses Vallées Angevines après les deux rudes années d'inondations tardives qui n'avaient pas gêné que les éleveurs !

Mais surtout il apparaît que des actions mises en œuvre dans le cadre de ce programme, comme les mesures d'urgence, ciblées sur les parcelles effectivement occupées par les Rôles des genêts, jouent pleinement leur rôle dans ces résultats positifs. Leur pérennisation au-delà du programme, et leur élargissement à d'autres secteurs géographiques (l'exemple est venu de Lorraine) devra être un objectif essentiel de l'après LIFE.

A côté de ces mesures d'urgence, nous nous réjouissons de l'élargissement au niveau national, dans le cadre des nouvelles mesures agro-environnementales, d'une mesure "bande refuge" qui apporte aux Rôles des genêts (comme à bien d'autres espèces de faune et de flore) des milieux de vie favorables pendant toute la saison de reproduction.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, en tant qu'animateur agro-environnemental en vallée de l'Oise, testait depuis plusieurs années ce type de mesure avec les agriculteurs engagés dans ces MAE, et s'est fortement activé auprès de ses partenaires pour porter ce projet.

La Picardie a été également à l'honneur en accueillant le second séminaire technique permettant d'élargir les échanges entre les trois partenaires du projet, à d'autres structures impliquées dans la préservation du Rôle des genêts au niveau national et international. Des exemples d'actions en Grande-Bretagne et en Lettonie ont été présentés. Et bien sûr, le riche dialogue avec les représentants d'éleveurs, avec l'engagement des actions menées par l'association Agriculture-Environnement Vallée de l'Oise, s'est poursuivi.

**Les 8 et 9 septembre 2015** se déroulera le séminaire de clôture du projet à Saintes, en Charente-Maritime. Réservez d'ores et déjà ces dates, qui permettront de faire le bilan global du programme d'une part et de présenter les perspectives pour les années suivantes, car bien sûr il restera du pain sur la planche pour sauver l'espèce ; le tout dans le superbe cadre de l'Abbaye aux Dames, en bordure de Charente, et tout près des prairies à Rôle des genêts.

**Francis Meunier**

Directeur-adjoint du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
ANJOU



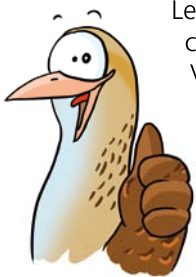
Conservatoire  
d'espaces naturels  
Picardie



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

## Des effectifs records en Moyenne Vallée de la Charente, un bon cru en Moyenne Vallée de l'Oise : l'efficacité des mesures d'urgence

### MOYENNE VALLÉE DE LA CHARENTE



Les comptages effectués cette année en Moyenne Vallée de la Charente ont permis de recenser un total de 5 à 7 mâles chanteurs, ce qui constitue un record pour le site depuis le début du programme LIFE en 2011.

Comme pour les années précédentes, l'essentiel de ces individus s'est cantonné sur les prairies de la ville de Saintes (la Palue et le Maine). Malgré la proximité de la ville, la qualité du site

est une nouvelle fois démontrée cette année. Deux mâles ont également été entendus sur d'autres secteurs situés en aval de Saintes.

Suite à ces bons résultats, 7 agriculteurs ont contractualisé une mesure d'urgence pour une superficie de 23,22 hectares. Cela a notamment permis le maintien en herbe d'environ 70% du complexe prairial de Saintes.

Les conditions météorologiques, très aléatoires début août, ont entraîné un décalage conséquent des fauches. Les parcelles bénéficiant de mesures

d'urgence ont ainsi été fauchées pour la plupart au 15 août, ce qui est idéal pour le Râle des genêts.

Si aucun Râle des genêts n'a été observé cette année par l'équipe de la LPO lors des suivis, un agriculteur affirme avoir vu 5 Râles des genêts, dont des jeunes, s'envoler à son arrivée sur sa parcelle mi-août. Cette observation atteste du succès de reproduction de l'espèce en Moyenne Vallée de la Charente, notamment grâce aux mesures de conservation appliquées sur ce secteur.

**Thomas Chevalier**, LPO

### MOYENNE VALLÉE DE L'OISE

En Moyenne Vallée de l'Oise en 2014, les comptages de mâles chanteurs de Râle des genêts ont permis d'estimer un nombre de mâles chanteurs de 30 à 32 individus. C'est l'un des effectifs les plus élevés de ces dernières années (effectifs maximums estimés en 2009 à 33 mâles, et en 2012 à 27 mâles). Les données issues des comptages permettent de penser que les Râles des genêts arrivent relativement tard en Picardie (pic de mâles chanteurs à la mi-juin) pour s'accoupler jusqu'à la mi-juillet, comme en témoignent les comptages complémentaires de début juillet, l'écoute de plusieurs mâles chanteurs à la mi-juillet, ou encore la présence de jeunes individus non volants à la fin août.

En Moyenne Vallée de l'Oise, ce sont près de 25 hectares qui ont été placés en mesure d'urgence en 2014, et ont

permis de maintenir un habitat favorable pour 15 mâles chanteurs jusqu'au 31 juillet. A ces mesures d'urgence viennent s'ajouter 15,5 hectares de bandes refuge mises en place par le Conservatoire en fonction des localisations de mâles chanteurs déterminées pendant les comptages.

Grâce à la contribution des exploitants agricoles de la Vallée, ce sont donc bien 24 mâles sur la trentaine comptabilisée cette année qui ont pu bénéficier de ces mesures de fauche tardive.

Dans la plupart des cas, la fauche de ces parcelles en mesures d'urgence a été suivie par les équipes du Conservatoire, qui ont ainsi pu récolter des informations essentielles quant à l'utilité et l'efficacité de ces mesures. En effet, plusieurs poussins âgés de 10 à 20 jours ont pu être observés au sein de trois parcelles placées en mesures d'urgence, alors qu'aucune observation de juvénile n'avait été faite



*Jeune Râle des genêts*  
© M.-H. GUISLAIN, CEN Picardie  
au cours des autres suivis.

C'est la première fois qu'un nombre aussi important de juvéniles est observé en Moyenne Vallée de l'Oise, et ce résultat plus qu'encourageant souligne la nécessité de poursuivre la mise en œuvre de ce type de mesure.

**Marie-Hélène GUISLAIN**  
**et Marion GIRARD**,

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



## Rien n'est encore joué dans les Basses Vallées Angevines

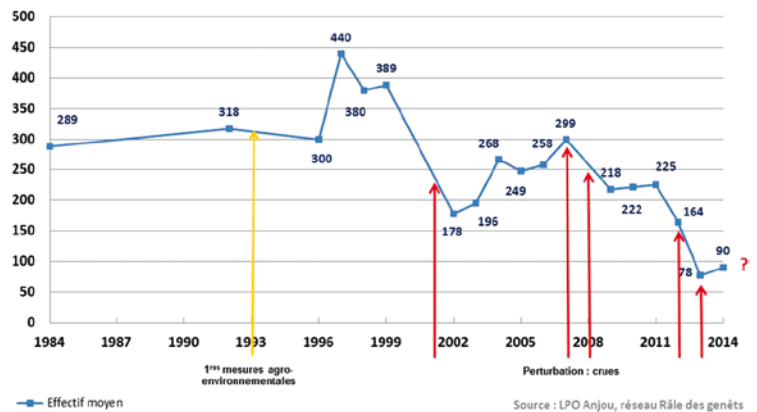
**Les années 2012 et 2013 avaient été marquées par des inondations tardives dans les Basses Vallées Angevines impactant grandement la reproduction du Râle des genêts mais aussi celle d'autres passereaux prairiaux (Tarier des prés, Bruant des roseaux...). Cela s'est traduit par une chute spectaculaire des mâles chanteurs.**

Si les Basses Vallées Angevines ont sans doute, dans les années 2000, permis "d'alimenter" et soutenir les noyaux de l'espèce sur d'autres sites en France, ce n'est probablement plus le cas aujourd'hui, la population étant arrivée à un niveau très bas : 95 mâles chanteurs en 2014.

### Cependant tout espoir n'est pas perdu !

Les suivis effectués depuis les années 1990 par la LPO Anjou dans les Basses Vallées Angevines ont montré que la dynamique de l'espèce peut présenter des évolutions positives du nombre de mâles chanteurs suite à des épisodes d'inondations successifs (v. ci-contre). Les bonnes conditions de reproduction en 2014 couplées à la mise en place de bandes refuges lors des fauches laissent espérer une remontée des effectifs en 2015. Il faut donc être patient et attendre 2015 pour connaître "l'état de santé" de la population des Basses Vallées Angevines !

Évolution de l'effectif de mâles chanteurs de Râle des genêts *Crex crex* dans les Basses Vallées Angevines



## LA BANDE REFUGE : UN OUTIL QUI BÉNÉFICIE À TOUT UN ÉCOSYSTÈME

Dans le cadre du LIFE et du PNA consacrés au Râle des genêts, la MAE bande refuge a pu être élaborée par l'ensemble des acteurs concernés par l'espèce et sera proposée dès l'année prochaine aux agriculteurs des différents territoires Natura 2000.

**Le principe est simple :** laisser des bandes de prairie de 6 mètres de large au minimum non fauchées jusqu'à début septembre afin de préserver une mosaïque de milieux sur de vastes ensembles de prairies.

Placées de manière pertinente, le long des fossés par exemple, ces bandes devront former un réseau pour permettre aux oiseaux prairiaux, et notamment aux jeunes individus encore non volants, de trouver nourriture et refuge et ainsi terminer leur croissance en toute quiétude.

Dans les Basses Vallées Angevines, sur un ensemble de 60 hectares de prairie appartenant à la LPO, un maillage (près de 5 hectares) reliant bordures de prairies, mare et roselière est en test depuis quelques années.

Pour mieux appréhender les espèces qui pourront aussi bénéficier de ce dispositif, une station de baguage a été installée au sein de ces bandes refuges.

**Les premiers résultats sont sans appel :** outre de jeunes Râles des genêts (moins de 10 jours) pris au filet fin août 2013 et une femelle adulte en 2014, les bagueurs ont pu capturer de nombreux Tariaires des prés et Bruants des roseaux.

Ce suivi a aussi permis de révéler le rôle des bandes refuges comme zone de halte migratoire pour de nombreux



Râle des genêts capturé dans les bandes refuges © Grégoire Fauvel

passereaux paludicoles (Phragmite des joncs, Rousserolle effarvate) dont le très rare et menacé Phragmite aquatique (espèce visée par un PNA) : 16 oiseaux capturés en 2013 et 27 en 2014. À noter cette année, la mise en place volontaire de bandes refuges par des agriculteurs dans les Basses Vallées Angevines sans percevoir d'indemnité pour tester le dispositif et proposer dès cette année des solutions pour préserver les oiseaux prairiaux : merci à eux !



© K. Georgin

## L'essor des associations d'éleveurs

### UN PROJET CASDAR EN MOYENNE VALLÉE DE L'OISE

L'association AEVO (Agriculture-Environnement-Vallée de l'Oise), collectif d'agriculteurs axonais créé en juin 2013, a eu l'heureuse surprise au début de l'année 2014 de voir sa candidature retenue par le Ministère de l'agriculture dans le cadre d'un appel à projets financés par les fonds "CASDAR" qui soutiennent les initiatives en faveur de l'agro-écologie. Ce projet, intitulé "préservation et valorisation des prairies de fauche inondables de la vallée de l'Oise", fait ainsi partie de la centaine de projets lauréats sur 469 déposés en France. Il est porté par la Chambre d'Agriculture de l'Aisne pour le compte d'AEVO et bénéficie de l'appui scientifique et technique du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et de l'Institut Polytechnique de LaSalle Beauvais, ainsi que du soutien

financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en complément des fonds du Ministère. L'objectif principal du projet est l'amélioration des performances économique et environnementale des exploitations agricoles, par la mise en place d'une filière de commercialisation du foin produit en Vallée de l'Oise, selon un cahier des charges conciliant le respect des enjeux environnementaux (conservation de la biodiversité, protection de la ressource eau...) et production d'un foin économiquement valorisable. Les travaux ont donc pu démarrer cette année, en particulier par la mise en place d'un observatoire de la qualité du foin qui permettra d'établir le cahier des charges de production. Des relevés de terrain associés à des prélèvements de foin sur pieds ont été réalisés afin d'initier une étude multicritères : évaluation de qualité fourragère (valeur alimentaire,

biomasse produite...), évaluation des qualités biologiques (qualité des prairies en terme d'habitats naturels et d'habitats d'espèces) et officinales (effets des espèces végétales présentes sur la santé animale), en fonction des modes de production (dates de fauche, fertilisation...). Parallèlement, la réalisation d'une étude de marché, visant à identifier les débouchés possibles pour ce foin, a été confiée à un groupe d'étudiants de laSalle Beauvais. Le projet se déroule sur 3 années. Les études engagées se poursuivront en 2015 avec pour objectif, si les conclusions sont positives, la création d'une filière de production et de commercialisation du foin en 2016.

**Olivier QURIS,**

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

### DE BONS RÉSULTATS POUR L'ASSOCIATION DES « ÉLEVEURS DES VALLÉES ANGEVINES » (EVA)

Pauline TETILLON (coordinatrice de l'association à la Chambre d'Agriculture 49) et David GELINEAU (président d'EVA) défendent les valeurs de l'association qui œuvre pour la sauvegarde du Rôle des genêts et de son habitat dans les Basses Vallées Angevines. Présent au séminaire picard, ce duo a présenté la contribution du LIFE dans l'avancée de l'association. Les financements ont permis d'améliorer leurs moyens de communication auprès :

- **du grand public** avec les animations

commerciales (binôme formé d'un agriculteur qui s'occupe de l'aspect commercial et d'un bénévole LPO qui porte le message environnemental de la marque l'Éleveur et l'Oiseau) et les balades barbecues (animation en 3 étapes : balade nature dans les prairies, visite d'exploitation et moment convivial avec la dégustation de produits de la marque) ;

- **des élus** avec la rencontre de conseillers régionaux le 9 juillet pour présenter la dynamique agro-environnementale sur le territoire des Basses Vallées Angevines et l'investissement des agriculteurs d'EVA dans la préservation du Rôle

des genêts (barre d'effarouchement ou bandes refuges) ;

- **des partenaires de la filière bovine** avec plus de 3 nouveaux points de vente en 2 ans.

L'engagement des agriculteurs d'EVA dans la préservation du Rôle des genêts n'est plus à démontrer et gageons que la nouvelle stratégie de communication de l'association (plan de communication, nouveau book, site internet...) valorise enfin cette démarche auprès du plus grand nombre !

**Stéphanie HENNIQUE, LPO Anjou**

Pour plus d'information : <http://www.rale-des-genets.fr/>

